



DEL- 2024 -028

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Nombre de
Conseillers
En exercice : 18
Présents : 10
Votants : 14**

OBJET :

**RÉSULTAT DE
CONSULTATION
POUR
L'INSTALLATION
D'UN SKATE PARK**

L'an Deux Mille Vingt-quatre, le jeudi 18 avril

Le Conseil Municipal de LA REGRIPIERE 44330

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 20 H

A la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pascal EVIN, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 10 avril 2024

PRÉSENTS : M EVIN P., M CAILLER R., M GAULTIER J-L, Mme PETITEAU M-E, M BOUCHEREAU F., Mme BARON A, Mme HERBRETEAU M-A, Mme JOLIVET C., Mme LAMBERT B., M SOURISSEAU B.

EXCUSÉS : M AMOSSÉ M., Mme PASQUEREAU C., M DUGUÉ V., M BAUDRY M., Mme DURAND A., M CARETTE C. ; Mme CLÉRO V., Mme FONTENEAU C.,

POUVOIRS : Mme CLÉRO V. a donné pouvoir à M EVIN P.

Mme DURAND A. a donné pouvoir à Mme PETITEAU M-E

M BAUDRY M. a donné pouvoir à M CAILLER R.

Mme FONTENEAU C. a donné pouvoir à Mme BARON A.

SECRETAIRE : Mme JOLIVET C.

La commission voirie a décidé de lancer une consultation pour aménager la plateforme du skate park.

Nous avons reçu trois offres :

Entreprise	Nombre de modules	Prix
Camma Sport	5	43 364 €
Newbee	4	21 240 €
Entreprise Merlot	5	27 900 €

Sur proposition de M SOURISSEAU et après discussion, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Approuve le devis de l'entreprise Merlot

- Autorise le Maire à signer le devis

PREFECTURE VIA FAST

Le 23 AVR. 2024

Certifié exécutoire par le Maire
Publié ou notifié le : 24 AVR. 2024

Pour extrait conforme au Registre
Fait aux jour, mois et an ci-dessus,

LE MAIRE,
Pascal EVIN

